Fiscalité : Une « pollutaxe » pour remplacer l'écotaxe ?

23/12/2013 à 6h00

Moins médiatisé que le mouvement des bonnets rouges, un collectif pour la « pollutaxe » a été créé le 2 décembre à Bayonne, en région Aquitaine. Il fait suite à l'annonce fin octobre du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, de suspendre l'écotaxe qui devait être prélevée sur les poids lourds à partir du 1er janvier 2014.

Composé de trente représentants d'associations et syndicats locaux, le collectif veut organiser dans les plus brefs délais des actions pour demander l'application de la « pollutaxe ». *« Le terme de pollutaxe nous paraît plus approprié car il sous-entend que l'on taxe les pollueurs, contrairement au terme d'écotaxe qui fait encore passer l'écologie pour quelque chose qui coûte »*, souligne Txetx Etcheverry, militant du mouvement altermondialiste basque *Bizi !*.

> *« Sans cette taxe, ce sont les contribuables qui paient les coûts externes », rappelle Peio Dufau de la CGT Cheminots. Pollution de l'air, de l'eau et des sols, accidents, congestions… « Pour 1.000 tonnes de marchandises transportées*

> ***par kilomètre, les coûts externes se chiffrent à environ 80 euros pour le routier contre 20 euros pour le ferroviaire » précise le syndicaliste.***

Le fret ferroviaire se révèle donc quatre fois moins coûteux que le transport par camions. *« Les suppressions d'emplois dans le fret ferroviaire sont liées à ce déséquilibre entre les frais imputés à la route et au rail »*, ajoute Peio Dufau. Le collectif pour la pollutaxe préconise d'accroître le coût du transport routier pour diminuer *« l'hémorragie d'emplois »* dans le fret.

« *La pollutaxe, une mesure écologique et sociale* »

« La pollutaxe doit être appliquée le plus vite possible, en corrigeant ses défauts les plus criants, poursuit Peio Dufau. *Par exemple l'exonération du transport sur autoroutes payantes qui exempte de fait les transports longue distance. »* Le gouvernement prévoyait également que la Bretagne et l'Aquitaine bénéficient respectivement d'un abattement de 50 % et de 30 % en raison de leur éloignement du reste de l'espace européen.

« En Aquitaine, nous observons le passage de nombreux camions venus d'Espagne et du Portugal, ce qui fait de cette région un axe majeur du transport de marchandises par la route », relève à l'inverse le cégétiste, résolument opposé à cet abattement. Le collectif dénonce également le partenariat public privé permettant la levée de la taxe par un consortium privé qui empocherait 20 % des rentrées attendues (lire notre enquête).

En toile de fond, le collectif vise la mise en place d'une fiscalité écologique. Convaincus que la raréfaction du pétrole conduira à une augmentation du prix du transport routier, les membres du collectif veulent inciter à financer les alternatives au fret routier.

« Il est inacceptable que des crevettes pêchées au Danemark

soient décortiquées au Maroc, ou que des pommes de terre récoltées dans le Nord de la France soient conditionnées en Italie. Il faut favoriser la relocalisation par une plus grande taxation de ces transports indécents », analyse Victor Pachon du Collectif d'associations pour la défense de l'environnement (CADE).

Plusieurs actions pour une écotaxe revisitée seront menées sur la Côte basque d'ici Noël par des militants reconnaissables à leurs masques blancs anti-poussières. Un appel à d'autres actions est lancé aux autres territoires et régions.

Basta Mag